

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ", code CRPCEN 20004 titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,

COMMUNE de MANSO (Haute-Corse)

Date de l'acte : 28 mai 2026

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Charles SANTUCCI**, Notaire Associé à AJACCIO (Corse du sud),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession depuis plus de trente années répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Monsieur Ange, Etienne OLARI, époux de Madame Séraphine VERSINI. Né à MANSO (Haute-Corse) le 10 juillet 1923. Décédé à AJACCIO (Corse-du-Sud), le 23 février 2002.

Et Monsieur François OLARI, époux de Madame Alice, Monique, Maryse REGEREAU. Né à MANSO (Haute-Corse) le 22 mai 1926. Décédé à BASTIA (Haute-Corse), le 5 janvier 2006.

Une maison d'habitation lieudit Bardiana : section C n° 116 pour 02a 62ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : formalites@spadonietassociés.notaires.fr

**Pour Avis
Maître Charles SANTUCCI
Notaire Associé**